



**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
LIGUE DE VOILE NOUVELLE AQUITAINE
Commission Régionale d'Arbitrage**

CLUB ORGANISATEUR	CLUB NAUTIQUE de VASSIVIERE. - N° 87004
LOCALISATION	PORT CROZAT – AUPHELLE - 87470 PEYRAT LE CHATEAU
DESIGNATION DE LA REGATE SELECTIVE	22^{ème} PORCELAINORUM – 8^{ème} ETAPE du TOUR de France MICRO 2018
DATE	2 & 3 JUIN 2018
AVIS DE COURSE	

RAPPEL PREALABLE

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.

Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

1. REGLES :

- 1.1. La régata sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2017 – 2020.
- 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- 1.3. Les règles d'équipement pour les voiliers,
- 1.4. Les règles des classes et les règles de jauge concernées.
- 1.5. Les règlements des Championnats fédéraux et des classements nationaux, ainsi que les règles du Championnat de Ligue de voile nouvelle aquitaine.
- 1.6. Les règles de course modifiées par le présent avis de course sont :
Signaux de course, 35, A5, annexe P

2. PUBLICITE

Application de la réglementation 20 de l'ISAF (code de publicité), et des prescriptions de la Fédération Française de Voile.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte aux séries : MICRO, A, R1, OSIRIS
Les bateaux admis doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint.

5. DROITS A PAYER

Droits d'inscription : 20€ par bateau, et 17€ par repas pour la soirée des équipages.

Programme	Date	Heure
Inscriptions	02/06/18	9h
Clôture des inscriptions	02/06/18	13h
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	02/06/18	14h
Heure du premier signal d'avertissement sur l'eau	03/06/18	10h
Nombre prévisionnel total de courses : 7 selon conditions locales		

8. JAUGE

Des contrôles de jauge pourront être effectués à tout moment.

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions et seront disponibles sur le site internet du club.

10. SITUATION DU PLAN D'EAU –

Lac de Vassivière, au lieu dit Les Sagnes, Auphelle 87 PEYRAT le CHATEAU



11. LES PARCOURS

Les parcours seront définis par les instructions de course et les annexes.

12. SYSTEME DE PENALITE

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'une pénalité de rotation d'un seul tour, comprenant un virement de bord et un empannage, est exigée.

L'annexe P s'appliquera.

13. CLASSEMENT

13.1 Le système de classement est le suivant : A MINIMA

13.2 DEUX courses doivent être validées pour valider l'épreuve.

13.3 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

20. DÉCHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4 « Décision de courir ». L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

22. INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription, les licences F.F.V.COMPETITION valides, ou un certificat médical de moins d'un an, et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

22.1 Informations concernant l'hébergement et les campings.

Office du Tourisme – Lac de Vassivière : Tel 05 55 69 76 70 Site www.lelacdevassiviere.com

Camping des 2 Iles a proximité, Et **Domaine de Pierrefitte** pour locatif Tel : 05 55 33 99 33

Prix négociés – Bien annoncer votre venue pour la régata.

22.2 Description des possibilités de repas (**préinscription « OBLIGATOIRE »** voir sur le site du CNV)

Repas des équipages le samedi soir à **réserver a l'inscription**: 17€ par personne

Possibilité de panier sandwich le dimanche sur réservation: 6€ par personne

Pensez à réserver vos repas sur le site du club (www.cnvassiviere.fr) ou par mail

Contact : JL Mattei – mattei.jl@orange.fr tel : 06 46 24 07 31

22.3 Les membres du comité de course et du jury.

COMITE DE COURSE : Jackie DELANNEAU - Régis DUPERRIER

JURY : Daniel BUCKLER

22.4 Les exigences spécifiques de mouillage ou de rangement.

Places de ponton réservées pour tous les concurrents

22.5 Les possibilités de réparation des bateaux et voiles ainsi que les shiphandlers.

Sté MILLE NAUTIQUE a AUPHELLE (500m du club) Tel : 05 55 02 19 97

22.6 La possibilité de location ou de prêt de bateaux et si la règle G3 s'appliquera.

Non